

Compte-rendu

Déploiement du projet SPLS (Suivi et Programmation des Logements Sociaux)

Comité de pilotage national du 7 juillet 2016

Le support de la réunion et les supports des témoignages des régions et de la Caisse des Dépôts et Consignations présentent les messages clés de la réunion ainsi que les prochaines échéances.

L'ensemble de ces documents est disponible au public à l'adresse internet suivante : <http://www.financement-logement-social.territoires.gouv.fr/comites-de-pilotage-nationaux-r435.html>.

Vous trouverez ci-dessous les informations complémentaires résultant des principaux échanges tenus.

Ordre du jour

1. Etat des lieux du projet SPLS
 2. Présentation de SPLS V4
 3. Point sur l'immatriculation au fil de l'eau
 4. Avancement de la dématérialisation dans SPLS
 5. Point sur Eco-PLS
 6. Groupe de travail DHUC-CDC
 7. Groupe de travail Interface bailleur
- Conclusion et prochaines étapes

Participants

Etaient présents :

NOM	PRENOM	ENTITE
BAYARD	Georges	SGMAP
BECQUEMBOIS	Hélène	DHUP / PH4
BEMER	Simon	DHUP / PH4
BONNET	Jean-Louis	USH
BOYÉ	Julie	DHUP / QC4
CANU	Christophe	USH
CLAUDON	Marie-Laurence	Cerema Est
COUTANT	Véronique	DHUP / PH4, équipe projet nationale
DUTERTRE	Laurence	UESL
ESCLARMONDE	Isabelle	Cerema Est
FAUCON	Michèle	DREAL Bretagne
FERRE	Antoine	USH
FREY	Hervé	DREAL Centre-Val de Loire

GREDER	Christophe	CDC
HOUISSE	Cyril	CPII / DONC
LINQUETTE	Laurent	DHUP / PH4, équipe projet nationale
LUDMANN	Yann	DHUP / PH
MACE	Marion-Anne	CDC
MINODIER	Frédéric	SOeS
PREVOST	Béatrice	SOeS
RUELLAND	Morane	DHUP / PH4
ZUELGARAY	Thomas	DRIHL
ALAOUI	Omar	EY, équipe projet nationale

1. Etat des lieux du projet SPLS

Cf. pages 6 à 10 du support du comité de pilotage national

Intervention de Thomas Zuelgaray, pour la DRIHL

- Le déploiement de l'application SPLS s'achève sur le territoire métropolitain par une seconde vague de déploiement en Ile-de-France. Pour rappel, la première vague de déploiement dans cette région a eu lieu en 2014, et ne concernait que les vingt organismes maîtres d'ouvrage à plus forte volumétrie. Dans ce cadre, la campagne d'ouverture des droits est en cours pour les quelques cent cinquante organismes manquants. Le GIP SNE est intégré dans ce processus en tant que tiers de confiance.
 - Au 6 juillet 2016, vingt-deux mille logements ont été programmés par près de quarante bailleurs : les plus gros producteurs sont bien habilités à SPLS et l'utilisent convenablement.
 - Certains bailleurs présentent toutefois encore quelques réticences à s'habilitier à SPLS. Les fonctionnalités liées à la dématérialisation dans SPLS pourrait palier ces réticences puisqu'elles apporteront aux maîtres d'ouvrage un fort gain de productivité et un accès plus rapide à l'information.

M. Ruelland, DHUP / PH4

- **Le chantier d'intégration des DOM dans Galion a été lancé au premier semestre 2016**, en collaboration avec la DGOM. Le déploiement effectif de l'outil est prévu pour le début de l'année 2017. Le module de programmation SPLS sera mis à disposition dans un second temps. Pour rappel, les DOM étaient en dehors du périmètre initial de déploiement de Galion du fait de la spécificité de leurs produits de financement.
- En parallèle de ce chantier, des développements informatiques sont en cours pour permettre à termes **le suivi dans SISAL des indicateurs clés** des aides à la pierre et de la programmation de logements sociaux en Outre-Mer. La planification de ce chantier est en cours.

V. Coutant, DHUP / PH4

- Au 6 juillet 2016, la programmation de logements locatifs sociaux en France métropolitaine atteint **90% des objectifs fixés pour l'année 2016**. Une augmentation de 30% a été observée depuis mars 2016.

- Suite à la fusion des régions opérée en 2016, les chartes de gestion régionales – qui régissent les modalités de recours aux outils SPLS et Galion par territoire de gestion – pourront être révisées dans le but d'**harmoniser les pratiques à l'échelle des nouvelles régions**.
 - Dans le cadre de la généralisation de la dématérialisation, prévue en janvier 2017, les chartes de gestion devront être également toilettées pour tenir compte des pratiques régionales relatives à l'utilisation de ses nouvelles fonctionnalités. L'harmonisation régionale des chartes de gestion pourrait alors être opérée en parallèle de ces travaux.

H. Becquembois, DHUP / PH4

S. Bemer, DHUP / PH4

V. Coutant, DHUP / PH4

A. Ferré, USH, au nom de F. Salzgeber, FNAR

C. Canu, USH

- Dans le cadre de l'ouverture des données de la programmation de logements locatifs sociaux, **un accès en lecture aux infocentres a été donné aux partenaires au premier trimestre 2016**. Des sessions de formation, animées par PH4 et proposées les 12 et 14 avril, le 19 mai et le 13 juin, ont permis aux partenaires (AR HLM, l'USH, les EPL, l'UESL, les OPH et les ESH principalement) d'obtenir un accès en écriture aux infocentres, leur permettant ainsi d'élaborer des rapports personnalisés.
 - **L'USH et la FNAR ont remonté à l'équipe projet nationale la pleine satisfaction de leurs réseaux quant à ces sessions de formations**, jugées complètes, efficaces et nécessaires pour la bonne prise en main des outils mis à disposition. Certains participants regrettent néanmoins que les exercices n'aient pu être centrés sur leurs **besoins métier**. Les exercices portaient sur les besoins exprimés en amont des formations.
 - Pour une utilisation optimale des outils, **une communication active intra et inter réseau** pour l'échange de requêtes et de rapports est primordiale.
- **Une nouvelle version de l'infocentre SISAL (SISAL 3) sera mise à disposition des utilisateurs au premier trimestre 2017**. Cette version permettra d'apporter des gains de performance conséquents (temps de réponses plus courts). Il conviendra de **réécrire ses requêtes personnelles dans le nouveau formalisme de SISAL** pour pouvoir continuer à les utiliser : en effet, par exemple, la dénomination de certains objets sera modifiée pour gagner en cohérence et en ergonomie. Des fiches utilisateurs détaillées seront mises à disposition en amont de la mise en production de cette nouvelle version.
 - Les utilisateurs (DREAL) attirent l'attention de l'équipe projet nationale sur la forte utilisation de l'infocentre au mois de janvier du fait des calendriers de clôture annuelle de la programmation. De ce fait, et pour permettre aux DREAL et aux DDT d'extraire et d'exploiter les données de l'infocentre de façon optimale, le planning prévoit la coexistence des deux versions (SISAL 2 et SISAL 3) au premier trimestre 2017.

Questions

Des formations à SISAL 3 sont-elles prévues fin 2016 ?

Des fiches utilisateurs détaillées seront mises à disposition de l'ensemble des utilisateurs en amont de la mise en production de SISAL 3.

Suite au comité de pilotage national et en fonction de l'avancée du projet, des sessions de formation seront planifiées début décembre 2016 pour les utilisateurs en DREAL.

2. Présentation de SPLS V4

Cf. pages 12 et 13 du support du comité de pilotage national

V. Coutant, DHUP / PH4

C. Houisse, CPII / DONC

- Les états récapitulatifs permettent dorénavant de distinguer le nombre de logements par aide dans les opérations mixtes
- Au moment de la mise en production de SPLS V4, prévue le 19 juillet 2016, **seul l'administrateur national aura la possibilité de construire des rapports Jaspersoft** (états récapitulatifs optimisés) : les chefs de projet régionaux devront lui remonter les besoins avérés dans leurs territoires respectifs.
 - Toutes les informations saisies par les utilisateurs dans SPLS-Galion pourront être remontées dans un état récapitulatif Jaspersoft.
- Cette nouvelle version permettra également d'obtenir des éléments de suivi relatifs au *workflow* d'une opération : il sera par exemple possible d'identifier les actions de chacun sur une opération donnée et de **suivre son historique**.

3. Point sur l'immatriculation au fil de l'eau

Cf. pages 15 et 16 du support du comité de pilotage national

V. Coutant, DHUP / PH4

F. Minodier, SOeS

B. Prévost, SOeS

- L'immatriculation au fil de l'eau est un dispositif mis en place par le Ministère du Logement et de l'Habitat Durable pour permettra aux organismes maître d'ouvrage d'obtenir un numéro d'immatriculation RPLS (Répertoire des Logements Locatifs Sociaux) dès la mise en service de

leur logement. Une phase pilote a été menée au premier semestre 2016 pour tester l'efficacité et la pertinence d'un tel dispositif.

- Le déploiement effectif de l'outil est prévu au **2 janvier 2017**.
- Une phase de transition sera accordée aux bailleurs au premier trimestre 2017 pour la saisie des logements de 2016.

4. Avancement de la dématérialisation dans SPLS

Cf. pages 18 et 19 du support du comité de pilotage national

V. Coutant, DHUP / PH4

L. Linquette, DHUP / PH4

- La signature électronique, dont le déploiement était initialement prévu en septembre 2016 pour les régions expérimentatrices, sera déployée au premier trimestre 2017. En effet, l'instruction des dossiers de demandes d'aides à la pierre s'accélérait au dernier trimestre de l'année, la mise à disposition d'une nouvelle fonctionnalité lors de cette période et son appropriation par les services de l'Etat aurait été difficile.
 - **La solution technique retenue permet de signer et d'horodater les fichiers PDF uniquement** : l'analyse des types de fichiers télé-versés dans les régions expérimentatrices a montré que plus de 99% des fichiers télé-versés sont de ce format.
 - La solution de signature électronique dans SPLS n'exemptera pas, pour l'heure, de la signature manuscrite de l'agrément par le Préfet.
- Pour répondre à la demande des régions expérimentatrices, la liste des pièces justificatives a été retravaillée dans SPLS. La nouvelle liste proposée par l'outil est la suivante :
 - *Lettre de demande du bailleur*
 - *Note descriptive de l'opération*
 - *Projet social*
 - *Récépissé du dépôt du permis de construire*
 - *Acte de vente / titre de propriété*
 - *Justificatif de disponibilité du terrain ou de l'immeuble*
 - *Plan de situation de l'opération*
 - *Plans (des surfaces, de masse, de façade...)*
 - *Tableau des surfaces*
 - *Pièces complémentaires prévisionnelles justifiant les majorations locales et techniques*
 - *Attestation de non démarrage des travaux*
 - *Convention opérateur(s)/ État pour PSLA*
 - *Projet de contrat location/accession*
 - *Autorisation de la structure au titre du code de l'action sociale et des familles*
 - *Éléments équilibre financier*

- *Prix de revient prévisionnel*
- *Plan de financement prévisionnel*
- *Échéancier prévisionnel de l'opération*
- *Accord de principe de la CDC*
- *Engagement établissement de crédit*
- *Attestation prêt immobilisé*
- *Justificatif de participation des collectivités*
- *Convention APL et avenants*
- *Convention tripartite et avenants*
- *Décision de financement signée*
- *Ordre de service*
- *1er appel de fonds pour VEFA*
- *Relevé d'identité bancaire*
- *État des dépenses réalisées par le bailleur*
- *Certificat pour paiement*
- *Déclaration d'achèvement des travaux ou PV de réception des travaux*
- *Pièces complémentaires définitives justifiant les majorations locales et techniques*
- *Ressources locataire / accédant*
- *Prix de revient définitif*
- *Plan de financement définitif*
- *Décision de clôture signée*
- *Convention locale spécifique ou protocole d'accord*
- *Copie des autorisations d'urbanisme*
- *Convention spécifique pour PLAI adapté*

Intervention des régions expérimentatrices

Intervention d'Hervé Frey, pour la DREAL Centre-Val de Loire

Cf. support « SPLS - CoPil 060716 - Démat Centre-VdL.pdf »

- En région Centre-Val de Loire, les organismes maîtres d'ouvrage ayant expérimenté le module de programmation SPLS en 2013 ont été à nouveau sollicité pour expérimenter les fonctionnalités liées à la dématérialisation à partir de mai 2016. Contrairement aux régions Bretagne et Pays de la Loire, où il relevait de l'autorité du gestionnaire de choisir ses maîtres d'ouvrage « pilotes » et les dossiers à traiter dans le cadre de l'expérimentation, les gestionnaires d'Eure-et-Loir et de la communauté d'agglomération de Tours ont préféré traiter l'ensemble des dossiers qui leur parvenaient en processus dématérialisé.
 - Les fonctionnalités liées à la dématérialisation semblent bien maîtrisées par les gestionnaires et organismes maîtres d'ouvrage en région Centre-Val de Loire : très peu de questions sur ces nouvelles fonctionnalités sont remontées aux chefs de projet régionaux.

- Les expérimentateurs de la région Centre-Val de Loire estiment que les impacts de la dématérialisation dans SPLS sont principalement **organisationnels**. Une démarche d'accompagnement pour la redéfinition et la simplification des processus métier et une démarche de conduite du changement pourraient s'avérer nécessaires.
- La principale difficulté technique rencontrée par les expérimentateurs est liée à la gestion des notifications. En effet, elles sont, à l'heure actuelle, nombreuses et générées à la moindre action réalisée sur un dossier, si bien que les entités gestionnaires peuvent être rapidement submergées de courriers électroniques.
 - Les expérimentateurs de la région Centre-Val de Loire suggèrent, pour pallier cette difficulté, de remplacer les notifications par des « accusés de réception » des informations saisies ou des documents télé-versés. L'idée générale est d'apporter plus de visibilité aux éléments essentiels dans la vie d'un dossier. Le fait, pour un instructeur, d'être informé de la complétude du dossier est primordial et plus déterminant dans ses actions que d'être informé du téléchargement de la moindre pièce du dossier (même si l'information doit être maintenue pour ceux qui souhaitent instruire les pièces au fur et à mesure sans attendre le dossier complet, mais je ne crois pas que ce soit une pratique courante) L'envoi de la notification d'un dossier complet doit être une démarche active du bailleur (case à cocher au moment de l'envoi de la dernière pièce, étape complémentaire,...) Cette notification ne doit pas non plus se retrouver « noyée » parmi les autres. Elle doit pouvoir être identifiée et prise en compte très facilement.

Intervention de Michèle Faucon, pour les DREAL Bretagne et Pays de la Loire

Cf. support « SPLS - CoPil 060716 - Démat Bretagne.pdf »

- La région Bretagne, dans le cadre de l'expérimentation de la dématérialisation, a organisé de nombreuses formations pour permettre aux organismes maîtres d'ouvrage de s'approprier l'ensemble des fonctionnalités liées à cette évolution du module de programmation.
- Actuellement, les Centres de Prestations Comptables Mutualisés (CPCM) exigent des entités gestionnaires un dossier physique pour débloquer les fonds nécessaires aux paiements des aides à la pierre, et ce, malgré la dématérialisation du dossier dans SPLS-Galion, ce qui s'avère contrariant, puisque les CPCM sont les premiers utilisateurs de CHORUS – le système d'information comptable de l'Etat – pour lequel l'ensemble des flux sont dématérialisés.

Questions

Le système SPLS-Galion proposera-t-il une solution d'archivage des dossiers clôturés (en cas de contrôles) ?

Le Centre Serveur hébergeant SPLS-Galion permet aujourd'hui de garder en mémoire près de dix années de dossiers clôturés. Les cycles d'évolution des solutions d'hébergement et de stockage étant

très courts, de nouvelles solutions d'archivage pourront être proposées au fur et à mesure de leur acquisition par le Centre Serveur.

5. Point sur Eco-PLS

Cf. pages 21 et 24 du support du comité de pilotage national

J. Boyé, DHUP / QC4

M.-A. Macé, CDC

- La première phase d'expérimentation du module Eco-PLS, engagée au second trimestre 2015 dans les régions Nord-Pas-de-Calais et Lorraine, n'a pas abouti : aucun test opérationnel bout en bout n'a pu être conduit. Cela était notamment dû aux différences conceptuelles des modèles de données au sein des deux systèmes d'information – Etat et CDC – dans le cadre des Eco-Prêts. Pour pallier cela, **une refonte complète du module**, et des processus métier parallèles, s'avéraient nécessaires, les développements purement « correctifs » étant trop onéreux et peu durables.
- Une **nouvelle version du module Eco-PLS** est en cours de conception. Elle sera disponible courant 2017 pour une seconde phase pilotes dans les ex-régions Nord-Pas-de-Calais et Lorraine, toujours volontaires pour réaliser ce travail amont.
 - Ce projet représente un enjeu majeur, tant pour la DHUP que pour la CDC : il s'agit en effet d'un besoin avéré des maîtres d'ouvrage, et la dématérialisation des flux associés permettra un gain considérable en terme d'excellence opérationnelle pour la DHUP et son partenaire.

6. Groupe de travail DHUP-CDC

Cf. pages 26 à 27 du support du comité de pilotage national

V. Coutant, DHUP / PH4

M.-A. Macé, CDC

- Les travaux du groupe Dématérialisation DHUP-CDC engagés aujourd'hui pour l'Offre Nouvelle constitueront une base sur laquelle s'appuieront les autres modules, notamment dans le cadre de la mise en place du module Eco-PLS.

Témoignage de la Caisse des Dépôts et Consignations

Intervention de Marion-Anne Macé et Christophe Greder, pour la Caisse des Dépôts et Consignations

Cf. support « SPLS - CoPil 060716 - CDC.pdf »

- Une communication relative à la signature du protocole partenarial DHUP-CDC pourra être opérée dans le cadre d'un évènement consacré au numérique, éventuellement lors du congrès HLM par exemple.

7. Groupe de travail Interface bailleur

Cf. page 29 du support du comité de pilotage national

V. Coutant, DHUP / PH4

L. Linquette, DHUP / PH4

A. Ferré, USH

C. Canu, USH

- Les maîtres d'ouvrage présents à la réunion de lancement du groupe de travail ont indiqué ne pas ressentir une urgence ou un besoin fort de développement d'une interface.
 - Le manque de visibilité lié aux évolutions réglementaires implique un risque trop important, et induit des coûts importants.
 - Mettre en place une interface onéreuse pour éviter une saisie double des données de programmation ne semble pas judicieux. Par ailleurs, pour les organismes à fortes volumétries, le nombre d'opérations à saisir par collaborateur reste une charge de travail considérée comme acceptable.
 - De plus, la Web Application est éprouvée sur l'ensemble du territoire métropolitain, où elle est déployée.
 - Par ailleurs, le recensement dans SPLS de l'ensemble de la programmation nationale permet de faire valoir auprès des financeurs la volumétrie des demandes, dans le but de revaloriser les budgets alloués au logement social.
- Les états récapitulatifs qu'il est possible d'extraire dans SPLS pourront évoluer sur la base de l'ensemble des demandes remontées par les bailleurs, pour permettre notamment le suivi des paiements (acomptes et soldes). Par ailleurs, un paramétrage local de l'application permet d'aménager ces états récapitulatifs pour y intégrer de nouvelles données (parmi celles disponibles).

Conclusion et prochaines étapes

Cf. page 32 du support du comité de pilotage national

- Une réunion entre la DHUP et la maîtrise d'œuvre informatique est à monter au quatrième trimestre 2016 dans le but d'analyser et de prioriser l'ensemble des fiches anomalies et demandes d'évolution des régions expérimentatrices de la dématérialisation. La généralisation de ces évolutions étant prévue pour janvier 2017, il conviendra de fournir aux utilisateurs la version la plus ergonomique possible.

*La prochaine réunion du comité de pilotage national se tiendra le **mercredi 9 novembre 2016** après-midi.*